



Le 25 avril 2010

Communiqué sur notre vision de la construction européenne CONCORDIA

CONCORDIA : « unis dans la diversité » pour construire l'avenir au sein du FABEC.

L'UNSA-ICNA a rencontré le 16 avril 2010 M. Gilles Savary dans le cadre de la mission de médiation relative à la construction du FABEC. Au cours de ce rendez-vous, l'UNSA-ICNA a officiellement présenté son analyse et sa vision pour la construction future du FABEC à travers CONCORDIA.

Fruit de l'analyse d'un grand nombre de documents (publiés par les différents prestataires du FABEC, les autres FAB, la commission européenne etc..), CONCORDIA cherche avant tout à s'inscrire dans une démarche pragmatique et progressive s'appuyant sur des méthodes et des pratiques reconnues et performantes.

Cette vision s'oppose au modèle de fusion prôné par certains et que les experts s'accordent à qualifier de « big bang ».

Une voie ambitieuse pour le ciel unique

Dans une Europe avant tout économique qui cherche encore à se construire politiquement mais surtout socialement, le FABEC se doit d'être exemplaire.

CONCORDIA s'inscrit dans une voie progressiste, ambitieuse et réaliste qui permet de lancer véritablement la construction du FABEC en répondant aux objectifs du 2^{ème} paquet ciel unique.

Les principaux objectifs de CONCORDIA :

- permettre l'amélioration globale du réseau en s'affranchissant des frontières géographiques tout en diminuant le coût pour les usagers et

l'impact environnemental ;

- préserver un modèle organisationnel et social français aussi performant qu'atypique ;
- trouver une voie de synthèse, cohérente et surtout rationnelle.

CONCORDIA regarde aussi au-delà du FABEC et apporte une attention particulière aux autres FAB car, bien entendu, **il ne s'agit pas de s'affranchir des frontières au sein du FABEC pour en reconstruire de plus hermétiques avec les autres FAB**. Adopter un modèle qui soit compatible avec les modes d'organisation des autres FAB est un objectif primordial de CONCORDIA.

Respecter les différences

CONCORDIA n'est pas un projet « clefs en main », mais une démarche qui vise à baliser une construction opérationnelle et socialement responsable du FABEC. Il s'agit de trouver une voie consensuelle afin de construire les fondations d'un FABEC sûr, performant et plus respectueux de l'environnement.

Nos différences ne sont pas une faiblesse, elles

sont au contraire une force. L'Europe ne se fera pas en imposant à tous le modèle du plus fort, ou en forçant tel ou tel prestataire à abandonner les spécificités auxquelles il est attaché.

CONCORDIA, c'est **une construction européenne qui respecte les différences de chacun et unit les compétences** pour préparer ensemble un avenir commun.

Une construction étape par étape

Puisque qu'il est plus cohérent de préserver les caractéristiques propres de chaque ANSP et de respecter les diversités, CONCORDIA propose une construction du FABEC progressive, pas à pas. Cette approche originale, phasée et itérative, repose sur une démarche que l'on appelle les « 3E »

Les 3E

- **E**tape par Etape :

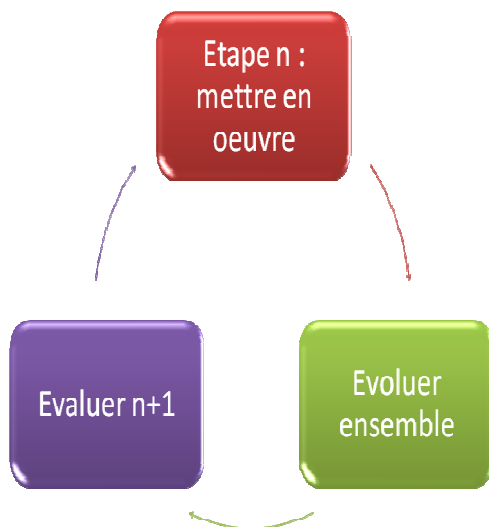
On met en place l'ensemble des processus et convergences faisant consensus entre les partenaires sociaux de tous les pays du FABEC, selon un échéancier cohérent et compréhensible par tous. Dans un milieu de sécurité absolue comme la Navigation Aérienne où tout changement non trivial prend de 5 à 10 ans, la volonté gouvernementale de réaliser la fusion d'ici 2015 est vue au mieux comme une aberration, au pire comme une provocation. Il faut rompre avec cette logique.

- **E**voluer ensemble :

On laisse le temps aux modifications actées de donner pleinement leurs effets, ce qui permet de démontrer à tous les acteurs (personnels et usagers) le bénéfice des choix faits, tout en permettant l'émergence d'une culture commune, qui s'appuie sur des résultats concrets. Seule une coopération étroite, au quotidien, entre les personnels des différents Etats et prestataires peut créer les conditions d'un rapprochement futur.

- **E**valuer l'étape suivante :

On évalue l'opportunité d'aller plus loin dans l'intégration au regard du ratio coût/bénéfice et de l'acceptabilité des personnels (culture commune acquise ou non). Cette évaluation doit comporter une large phase de consultation sociale. L'intégration plus poussée des prestataires de contrôle ne peut être poursuivie comme une fin en soi, mais doit nécessairement être justifiée, comprise par tous et placée dans un échéancier raisonnable dépendant essentiellement de la prise de conscience collective permise ou non par l'étape « évoluer ensemble ».



Une organisation qui préserve la DGAC et le statut ICNA

Quelle que soit l'organisation mise en place, il ne peut y avoir d'avancées concrètes sans une entité dirigeante avec un vrai pouvoir de décision.

CONCORDIA propose la création d'un Comité Stratégique de Pilotage (CSP), véritable entité

décisionnaire dotée de pouvoirs étendus et regroupant tous les pays du FABEC. Le CSP travaillera en étroite coordination avec des comités consultatifs (social, défense, civil, militaire...), il sera chargé de piloter les grandes orientations opérationnelles, techniques et

financières du FABEC, chaque ANSP restant responsable de la mise en œuvre. En cas de manquement, le CSP aura tout pouvoir pour sanctionner les ANSP concernés.

Cette organisation originale permet à chaque pays de conserver une organisation structurelle indépendante et une totale autonomie au niveau de la gestion des personnels.

Cette large autonomie autorise aussi des politiques d'aménagement du territoire différentes suivant les pays. Ainsi, la DGAC peut continuer à exercer son domaine de compétence

dans un cadre élargi (des aéroports aux centres en route), l'Allemagne continue de confier la gestion de ses organismes secondaires à des entités privées. La garantie du « sol à l'illimité », spécificité française, est préservée.

Avec CONCORDIA, il n'y a aucune obligation de doter la structure dirigeante d'une personnalité morale et juridique. Dans cette configuration, un basculement de tout ou partie de la DGAC en Etablissement Public est absolument inutile et les personnels gardent le statut de fonctionnaire d'Etat auquel ils sont attachés.

La garantie d'un FABEC sans dumping social

Les individus doivent rester au cœur des préoccupations et on se doit de préserver les conditions de travail des personnels. Pour éviter toute forme de dérive sociale, CONCORDIA propose la création d'une clause de sauvegarde sociale permettant de fixer, au-delà des seules normes prévues par les différentes licences, des conditions minimales d'emploi applicables au FABEC.

En présentant CONCORDIA, **L'UNSA-ICNA** démontre qu'il est possible de démarrer très rapidement la construction du FABEC en s'appuyant sur des solutions simples, concrètes qui apportent des réponses immédiates.

CONCORDIA permet non seulement de répondre aux exigences du 2^{ème} paquet ciel unique mais surtout de préparer l'avenir en respectant les caractéristiques historiques et culturelles des différents partenaires.

L'UNSA-ICNA invite tous ceux qui veulent construire un FABEC, pas à pas, à l'écoute des spécificités de chacun, à **soutenir CONCORDIA et à le faire évoluer.**

Notre site : www.icna.fr

Votre contact : unsa@icna.fr

CONCORDIA : www.concordia-fabec.eu